

## **FEMMES ET OCÉAN :** APPEL POUR UNE GOUVERNANCE OCÉANIQUE PARITAIRE ET INCLUSIVE

L'océan subit de plein fouet les effets de la **triple crise environnementale** : changement climatique, effondrement de la biodiversité et pollution. Pourtant, il reste un **pilier essentiel à la vie humaine.** Plus que jamais, **toutes les forces doivent être mobilisées** pour préserver la santé de l'océan et faire en sorte qu'il puisse continuer à nous protéger.

Historiquement, l'océan a été un espace dominé par les hommes. Encore aujourd'hui, bien que les femmes représentent une part importante des communautés engagées dans la préservation des ressources marines et participent activement à la construction d'une économie océanique durable et régénérative, elles restent largement sous-représentées dans les institutions, les processus décisionnels et les postes de direction liés à l'utilisation et à la protection de l'océan.

Ce déséquilibre nuit non seulement à l'équité, mais aussi à l'efficacité et à la résilience des systèmes de gouvernance de l'océan.

Les **obstacles** à la parité incluent principalement des freins culturels et juridiques, des biais de genre, des violences sexuelles, des conditions de travail non sécurisées, une exclusion systémique du système économique, et des inégalités d'accès aux opportunités.

Pourtant, partout dans le monde, les femmes agissent pour protéger l'océan et en utiliser les ressources de manière plus durable. Des études ont montré que lorsque les femmes participent au processus d'élaboration des politiques publiques, les résultats sont meilleurs sur le long terme — tant sur le plan économique que social et environnemental.

De plus, le droit à un environnement sain - y compris un océan en bonne santé - est un <u>droit</u> <u>humain fondamental</u>, tout comme le droit à une participation équitable aux processus de décision

Si certaines initiatives ont vu le jour pour rendre la gouvernance de l'océan plus égalitaire, il est urgent d'aller plus loin dans **l'articulation entre l'ODD 5** (égalité entre les sexes) **et l'ODD 14** (préserver et exploiter durablement les océans, les mers et les ressources marines).

Les gouvernements ont récemment adopté plusieurs **instruments internationaux** allant dans ce sens, notamment :

- La cible 23 du <u>Cadre mondial pour la biodiversité (2022)</u>, qui vise à garantir l'égalité de genre et une approche sensible au genre dans les actions pour la biodiversité, ainsi que le <u>Plan d'action genre</u> associé,
- La <u>Recommandation générale n°40 (2024) du Comité CEDAW sur la représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes décisionnels</u>, qui fournit des orientations concrètes aux acteurs publics et privés.

Ce qu'il faut maintenant, c'est une volonté politique, une action coordonnée, de la transparence et de la responsabilité pour que ces engagements deviennent réalité.

Nous appelons donc les États et les acteurs non-étatiques, à tous les niveaux (local, national, régional et international), à s'engager pour une représentation égale des femmes dans toute leur diversité dans les postes de leadership et dans l'ensemble des processus décisionnels liés à la protection et à l'exploitation durable de l'océan et de ses ressources, en cohérence avec les instruments internationaux, dans le respect des savoirs autochtones et traditionnels, et avec des moyens juridiques et financiers adéquats pour rendre cet engagement effectif.

## Actions suggérées (liste non exhaustive) :

- Supprimer efficacement les obstacles et biais auxquels les femmes sont confrontées pour accéder aux postes de décision et de direction liés à l'océan ; garantir des conditions de travail sûres.
- Introduire des exigences de parité et des systèmes de rotation des genres dans les rôles de leadership, afin de garantir un accès égal aux fonctions décisionnelles à tous les niveaux, notamment via des actions positives (quotas, processus de recrutement non genrés, mandats paritaires).
- Nommer des femmes à des postes de direction dans tous les domaines liés à la gouvernance océanique ; réviser en profondeur les systèmes de recrutement, de nomination, de promotion et de gestion de carrière ; valoriser les rôles modèles féminins.
- Garantir aux femmes un accès égal aux financements publics et privés, à des emplois dignes, et à une rémunération équitable dans les domaines scientifiques, de la conservation et de l'économie océanique durable et régénérative.
- Offrir une formation tenant compte de la dimension de genre dans les carrières liées à la conservation et à l'utilisation durable de l'océan, et garantir l'égalité des chances et l'accès aux réseaux professionnels et aux possibilités de développement pour les femmes, telles que le mentorat et les programmes de parrainage, y compris au début de la carrière.
- **Collecter des données** genrées et assurer un suivi et une évaluation efficaces des progrès vers une gouvernance océanique paritaire.

## **CET APPEL À L'ACTION EST PROPOSÉ PAR**









